



14 Novembre 2024



**SAÔNE
DOUBS
BRESSE**
Communauté
de communes

Élaboration du PLUi

1c.bis – Étude de densification

CC Saône Doubs Bresse



PROCEDURE	DATE
Élaboration du PLUi prescrite le	21 novembre 2017
Arrêt-Projet en date du	26 novembre 2024



**MOSAÏQUE
ENVIRONNEMENT**
Conseil & Expertise

POUR COPIE CONFORME

**B.BEAL
PRESIDENTE CCSDB**



Rédaction : Étienne POULACHON

Cartographie : Étienne POULACHON

Photographie : Etienne POULACHON



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

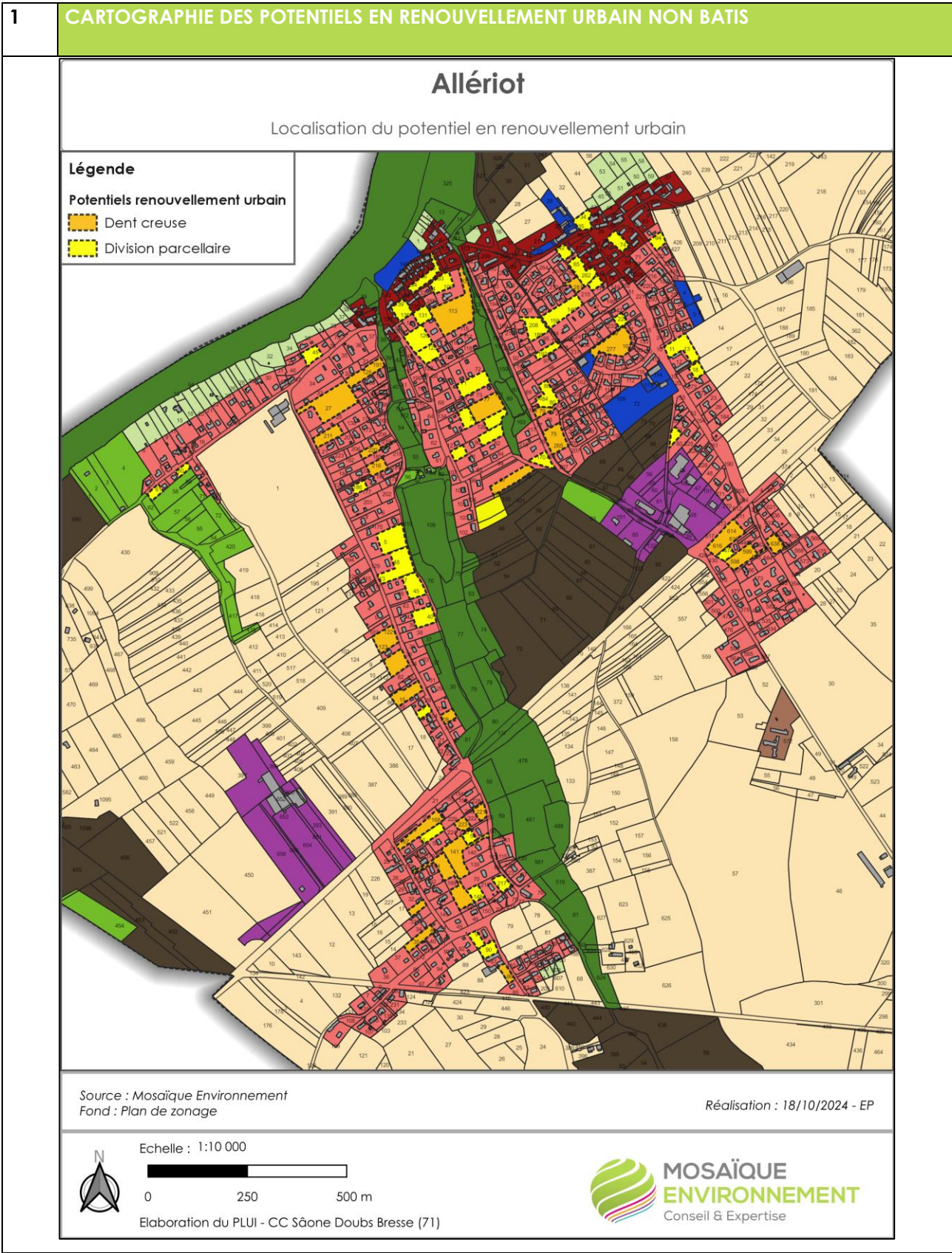
SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

SOMMAIRE

1. COMMUNE D'ALLEROT.....	1
2. COMMUNE DE BEY	3
3. COMMUNE DE BRAGNY-SUR-SAONE	5
4. COMMUNE DE CHARNAY-LES-CHALON.....	7
5. COMMUNE DE CIEL.....	9
6. COMMUNE DE CLUX-VILLENEUVE	11
7. COMMUNE DE DAMEREY	13
8. COMMUNE DE ECUELLES	15
9. COMMUNE DE GUERFAND	17
10. COMMUNE DE LES BORDES.....	19
11. COMMUNE DE LONGEPIERRE	21
12. COMMUNE DE MONT-LES-SEURRE.....	23
13. COMMUNE DE MONTCOY.....	25
14. COMMUNE DE NAVILLY	27
15. COMMUNE DE PALLEAU.....	29
16. COMMUNE DE PONTOUX	31
17. COMMUNE DE SAINT-DIDIER-EN-BRESSE	33
18. COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE.....	35

19. COMMUNE DE SAINT-MARTIN-EN-BRESSE	37
20. COMMUNE DE SAINT-MARTIN-EN-GATINOIS	39
21. COMMUNE DE SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE.....	41
22. COMMUNE DE SAUNIERES	43
23. COMMUNE DE SERMESSE.....	45
24. COMMUNE DE TOUTENANT.....	47
25. COMMUNE DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS.....	49
26. COMMUNE DE VERJUX	51
27. COMMUNE DE VILLEGAUDIN.....	53

1. COMMUNE D'ALLÉRIOT



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

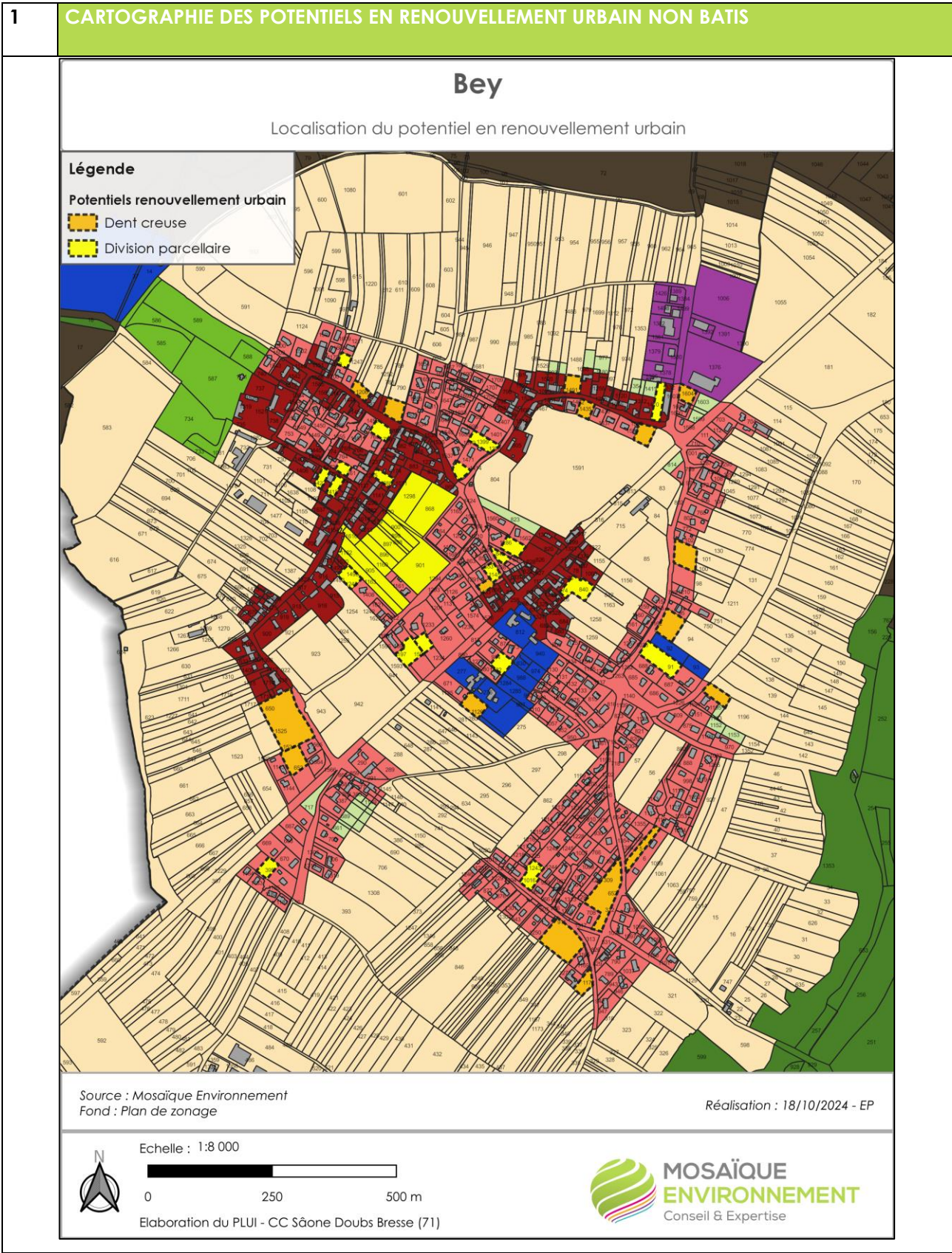
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
7.54 ha	5.27 ha	6.32 ha	3.16 ha	8.43 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine d'Allériot, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **8.43 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **68 logements**.

Pour Allériot, le **PADD** prévoyait une production globale de **72 logements**. Ainsi, les **4 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.5 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

2. COMMUNE DE BEY



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
3.59 ha	2.51 ha	2.26 ha	1.13 ha	3.64 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

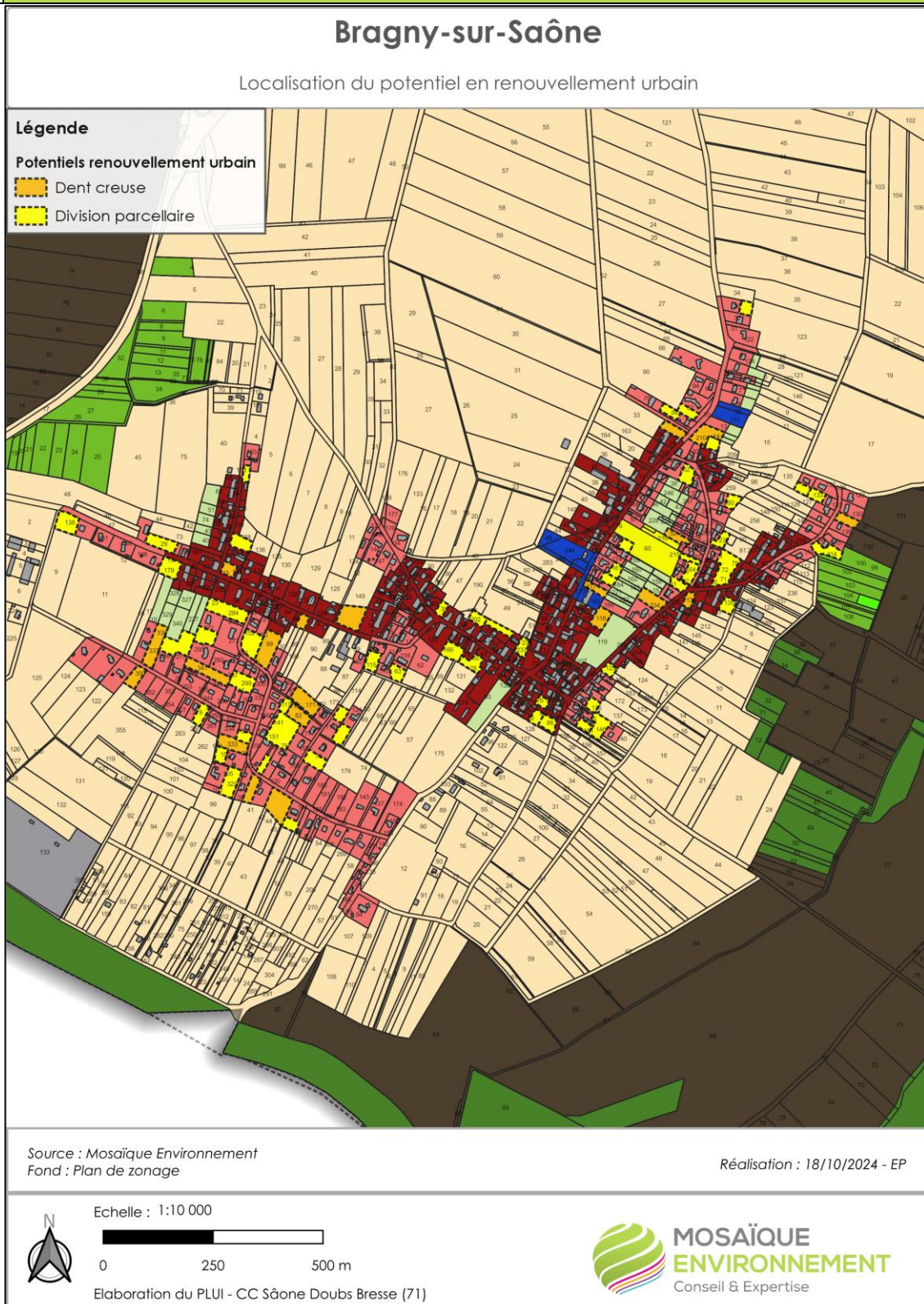
Dans l'enveloppe urbaine de Bey, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **3.64 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **29 logements**.

Pour Bey, le **PADD** prévoyait une production globale de **54 logements**. Ainsi, les **25 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 3.125 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

3. COMMUNE DE BRAGNY-SUR-SAONE

1

CARTOGRAPHIE DES POTENTIELS EN RENOUVELLEMENT URBAIN NON BATIS



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

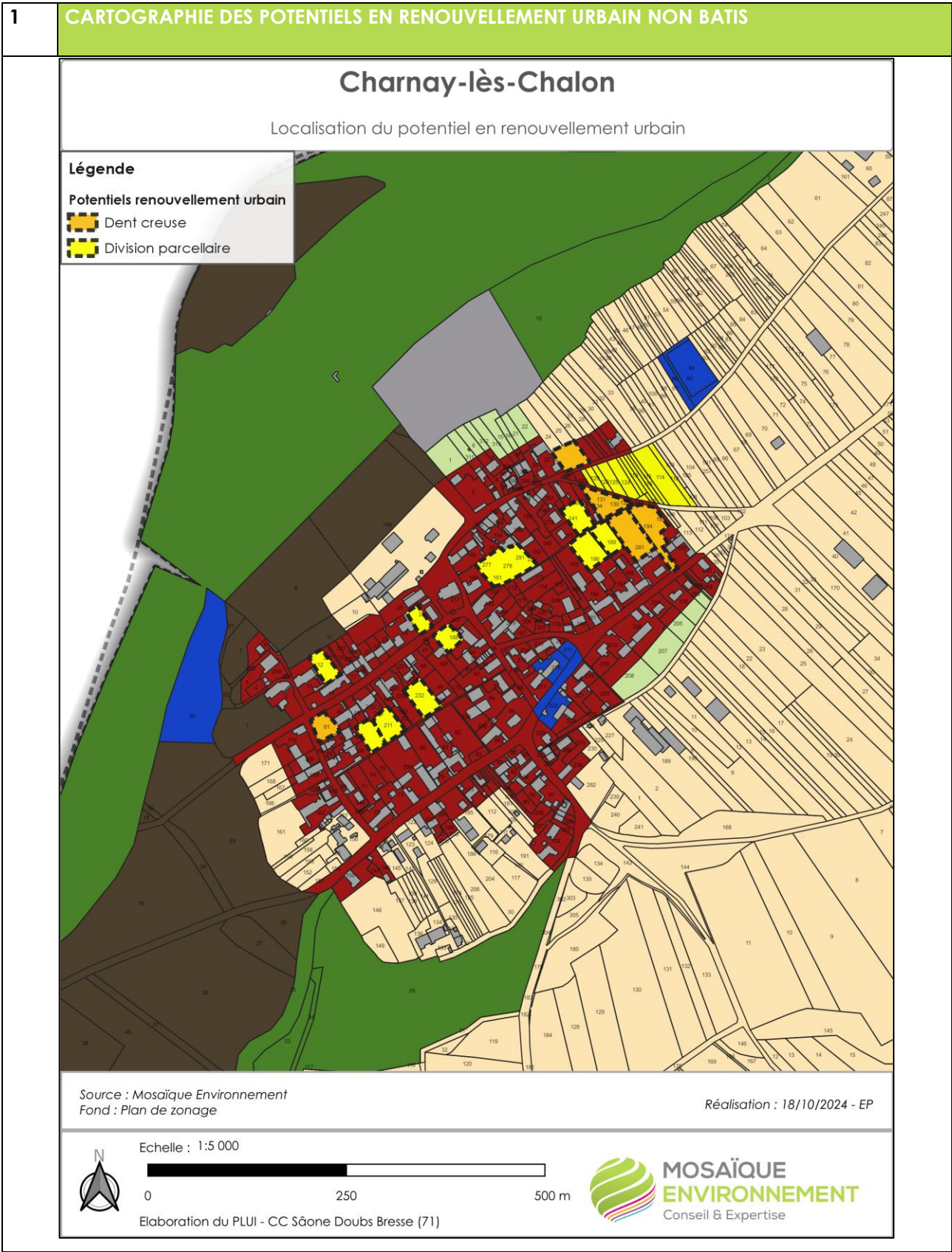
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
3.38 ha	2.37 ha	6.6 ha	3.3 ha	5.67 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Bragny-sur-Saône, nous avons soulevé un potentiel surfacique de 5.67 ha (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de 8 logts/ha, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de 45 logements.

Pour Bragny-sur-Saône, le PADD prévoyait une production globale de 54 logements. Ainsi, les 9 logements restants seront à produire dans le cadre d'une extension de l'enveloppe urbaine sur une surface théorique de 1.08 ha, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

4. COMMUNE DE CHARNAY-LES-CHALON



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.65 ha	0.46 ha	0.98 ha	0 ha	0.46 ha

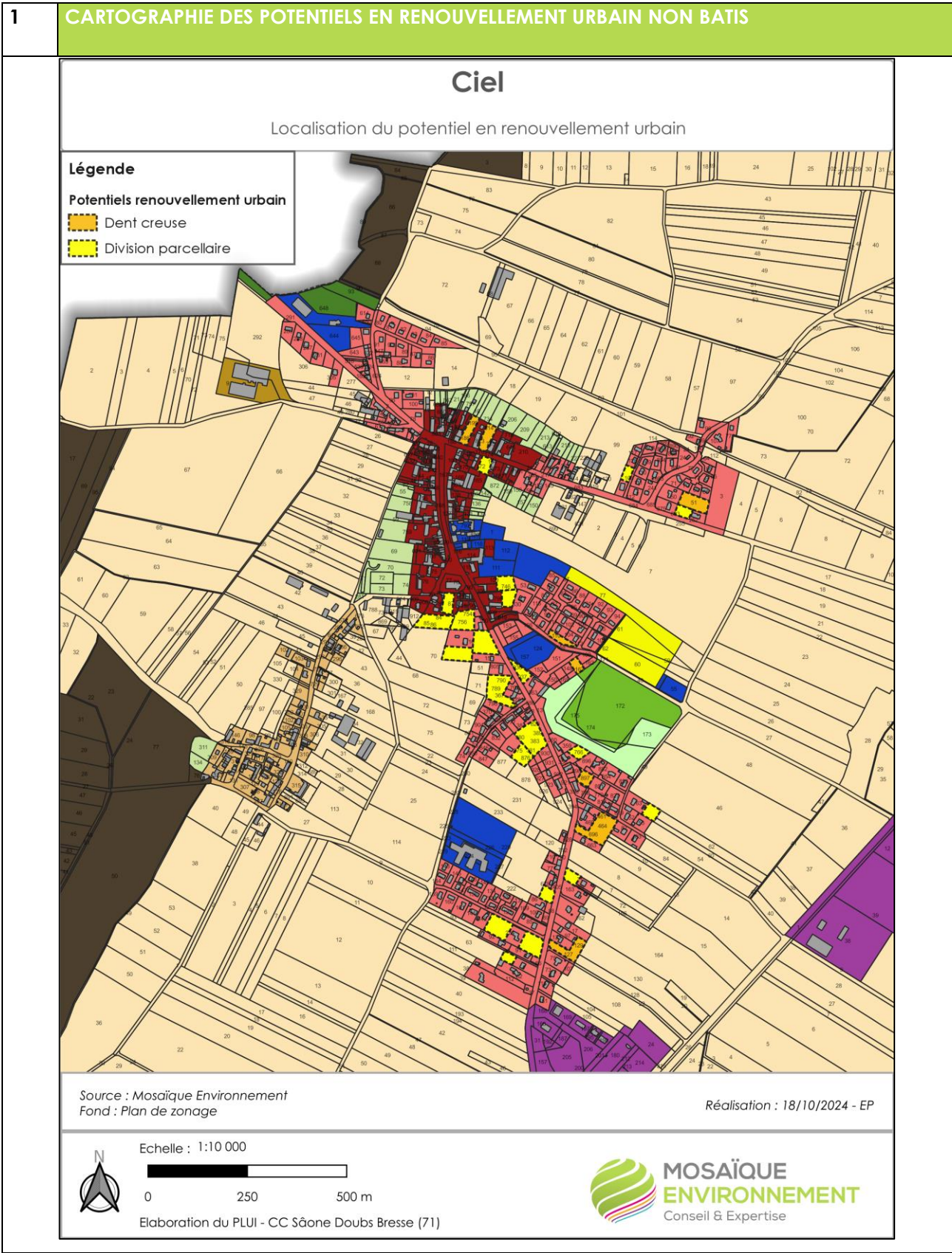
*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Concernant les communes à évolution démographique négative ou très faible, le Coefficient de Rétention pour les Divisions Parcellaires est de 100%.

Dans l'enveloppe urbaine de Charnay-les-Chalon, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.46 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **4 logements**.

Pour Charnay-lès-Chalon, le **PADD** prévoyait une production globale de **9 logements**. Ainsi, les **5 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.67 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

5. COMMUNE DE CIEL



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

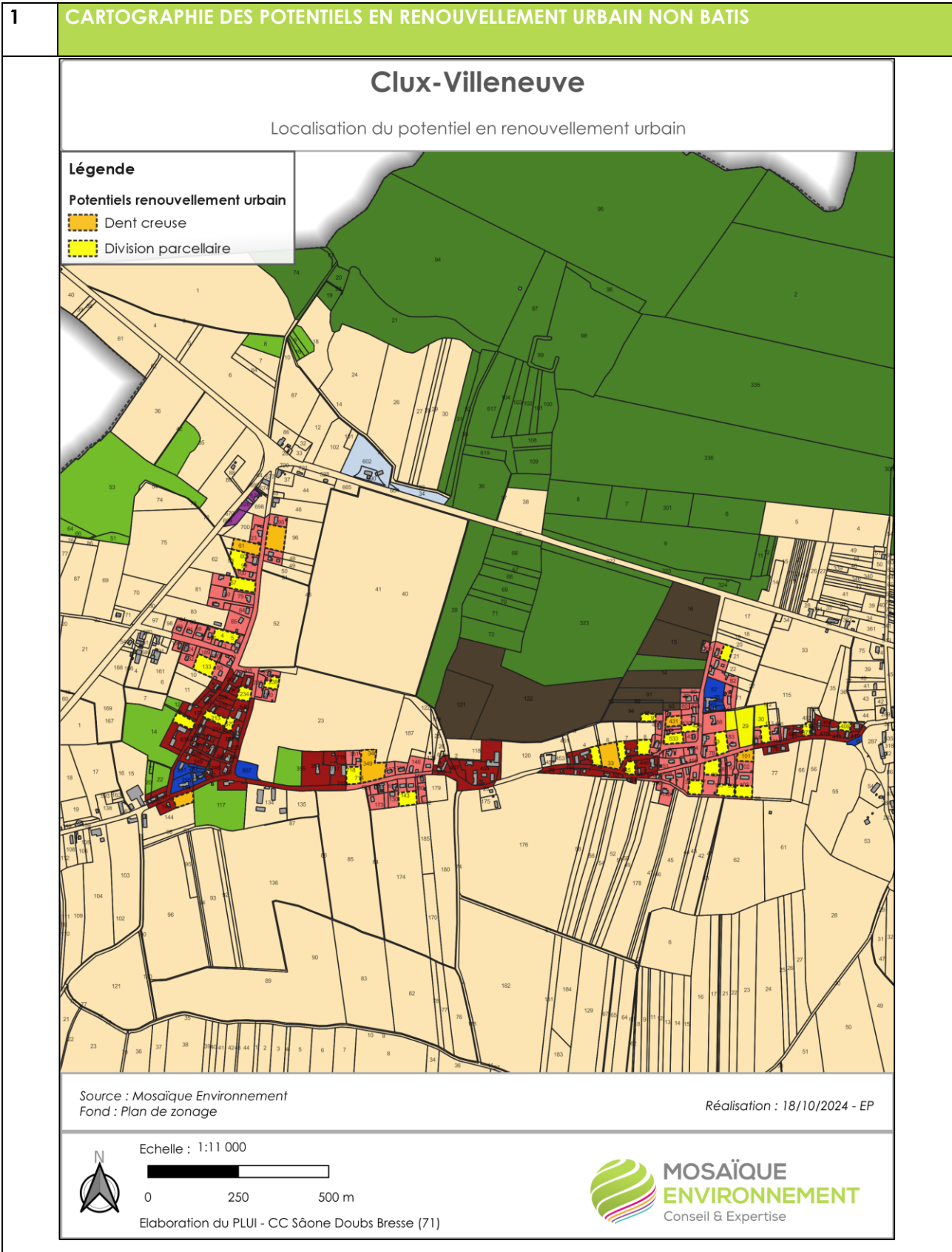
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.56 ha	1.09 ha	4.07 ha	2.03 ha	3.12 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Ciel, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **2.45 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **15 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **47 logements**.

Pour Ciel, le **PADD** prévoyait une production globale de **89 logements**. Ainsi, les **42 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 2.8 ha**, en lien avec la densité de 15 logts/ha.

6. COMMUNE DE CLUX-VILLENEUVE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.83 ha	1.28 ha	3.77 ha	0 ha	1.28 ha

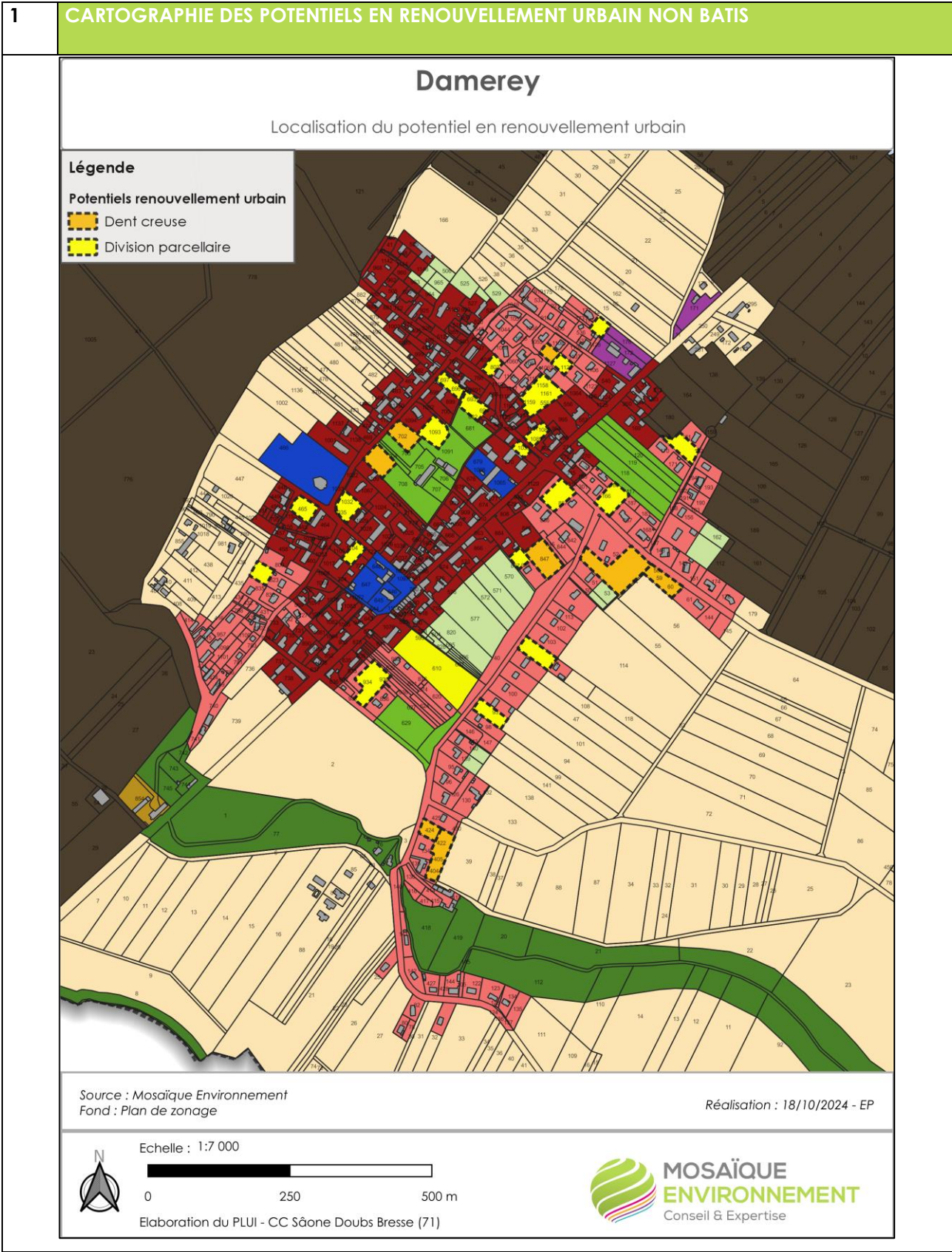
*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Concernant les communes à évolution démographique négative ou très faible, le Coefficient de Rétention pour les Divisions Parcellaires est de 100%.

Dans l'enveloppe urbaine de Clux-Villeneuve, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **3.83 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **10 logements**.

Pour Clux-Villeneuve, le **PADD** prévoyait une production globale de **17 logements**. Ainsi, les **7 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.875 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

7. COMMUNE DE DAMEREY



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

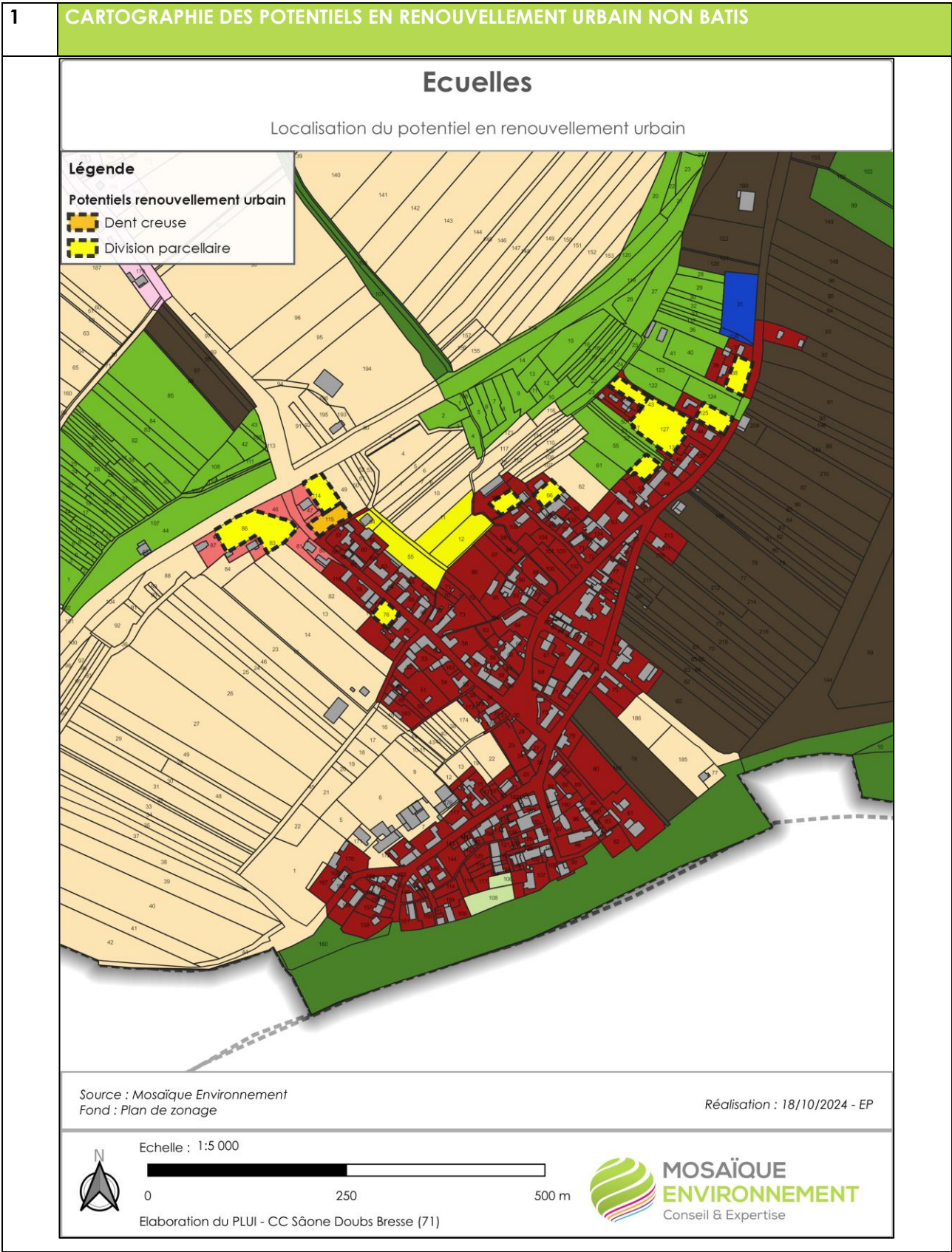
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.3 ha	0.9 ha	2.95 ha	1.47 ha	2.38 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Damerey, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **2.38 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **19 logements**.

Pour Damerey, le **PADD** prévoyait une production globale de **27 logements**. Ainsi, les **8 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 1 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

8. COMMUNE DE ECUELLES



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

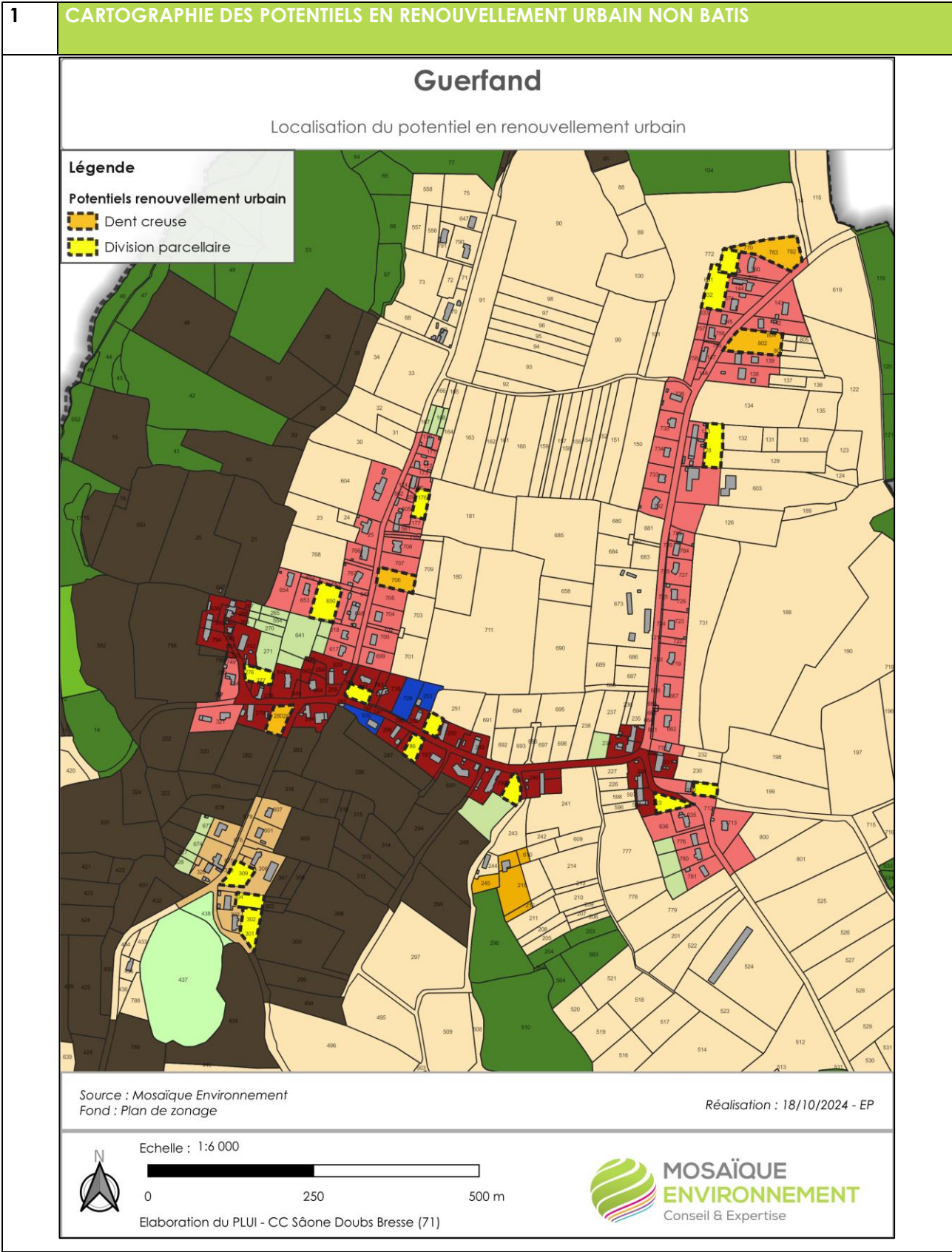
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.10 ha	0.07 ha	1.29 ha	0.65 ha	0.72 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Ecuelles, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.72 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **6 logements**.

Pour Écuellen, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, les **6 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.75 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

9. COMMUNE DE GUERFAND



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.83 ha	0.58 ha	1.65 ha	0.82 ha	1.41 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Guerfand, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.41 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **11 logements**.

Pour Guerfand, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ici, aucune zone AU ne sera envisagée pour la production d'un seul logement.

10. COMMUNE DE LES BORDES



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

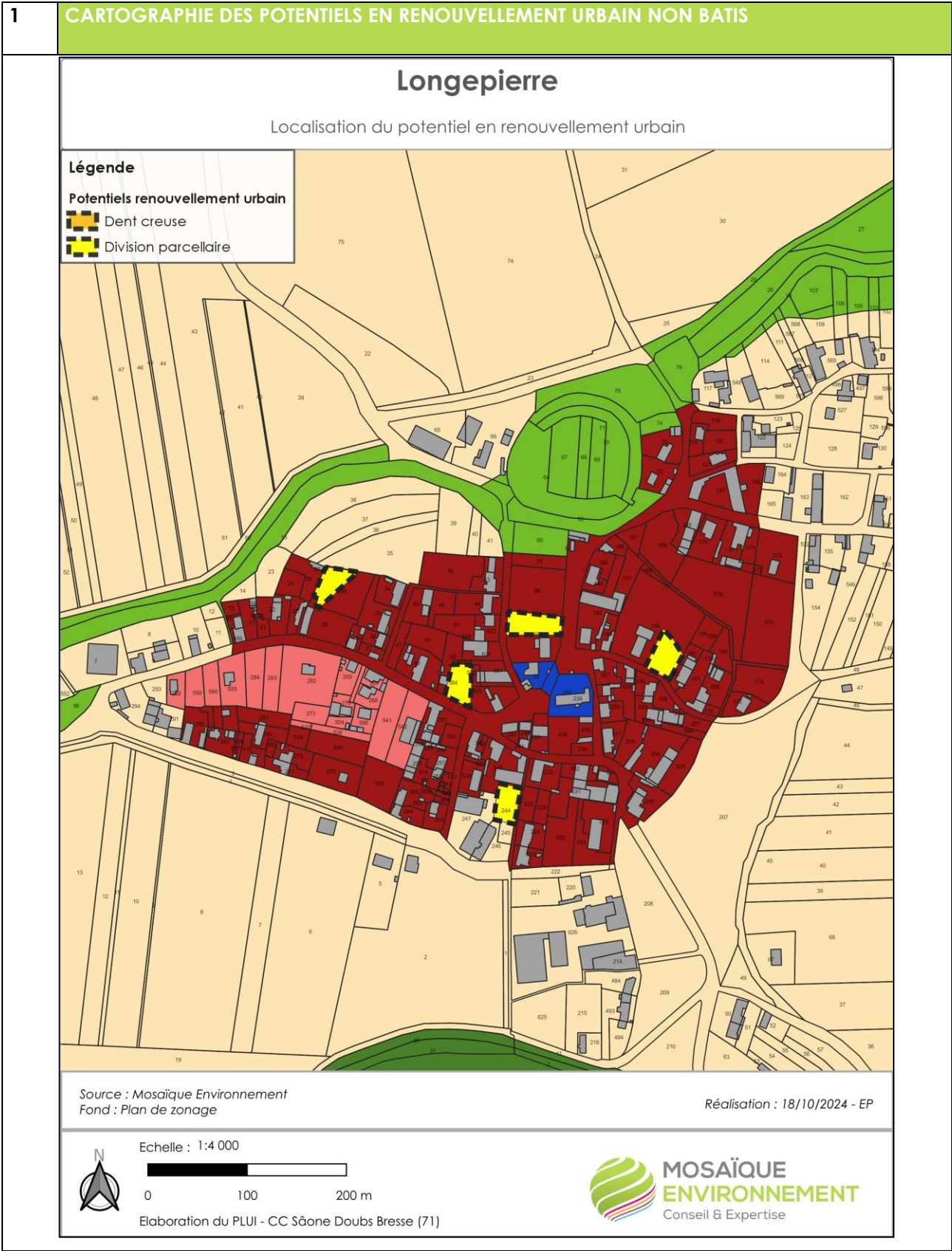
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0 ha	0 ha	0 ha	0 ha	0 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Les Bordes, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **0 logements**.

Pour Les Bordes, le **PADD** prévoyait une **production d'aucun logement** au vu des contraintes environnementales de la commune.

11. COMMUNE DE LONGEPIERRE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0 ha	0 ha	0.47 ha	0 ha	0 ha

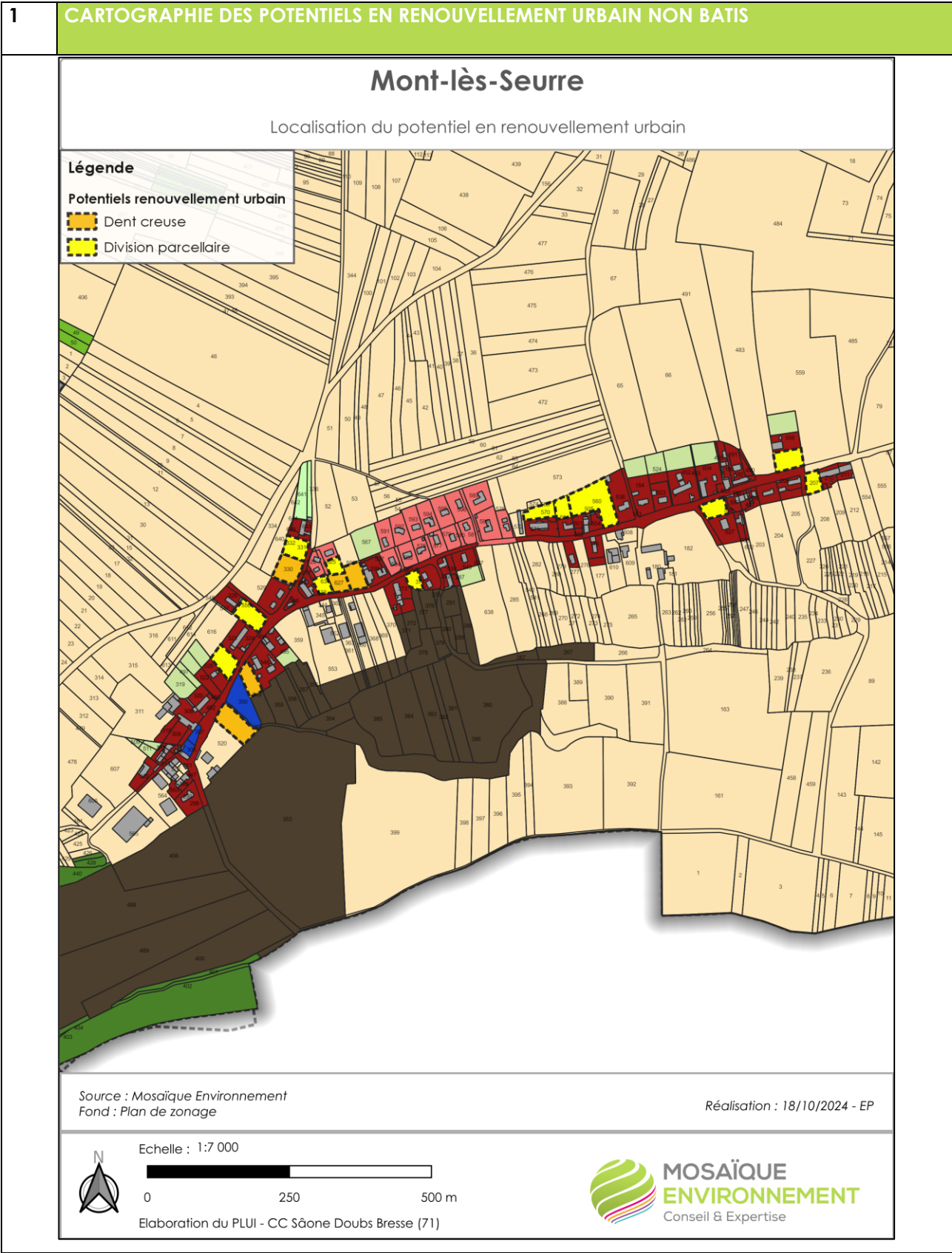
*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Concernant les communes à évolution démographique négative ou très faible, le Coefficient de Rétention pour les Divisions Parcellaires est de 100%.

Dans l'enveloppe urbaine de Longepierre, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **0 logements**.

Pour Longepierre, le **PADD** prévoyait une production globale de **4 logements**. Par ailleurs, au vu des contraintes environnementales sur la commune, aucun logement ne sera prévu en extension de l'enveloppe urbaine.

12. COMMUNE DE MONT-LES-SEURRE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

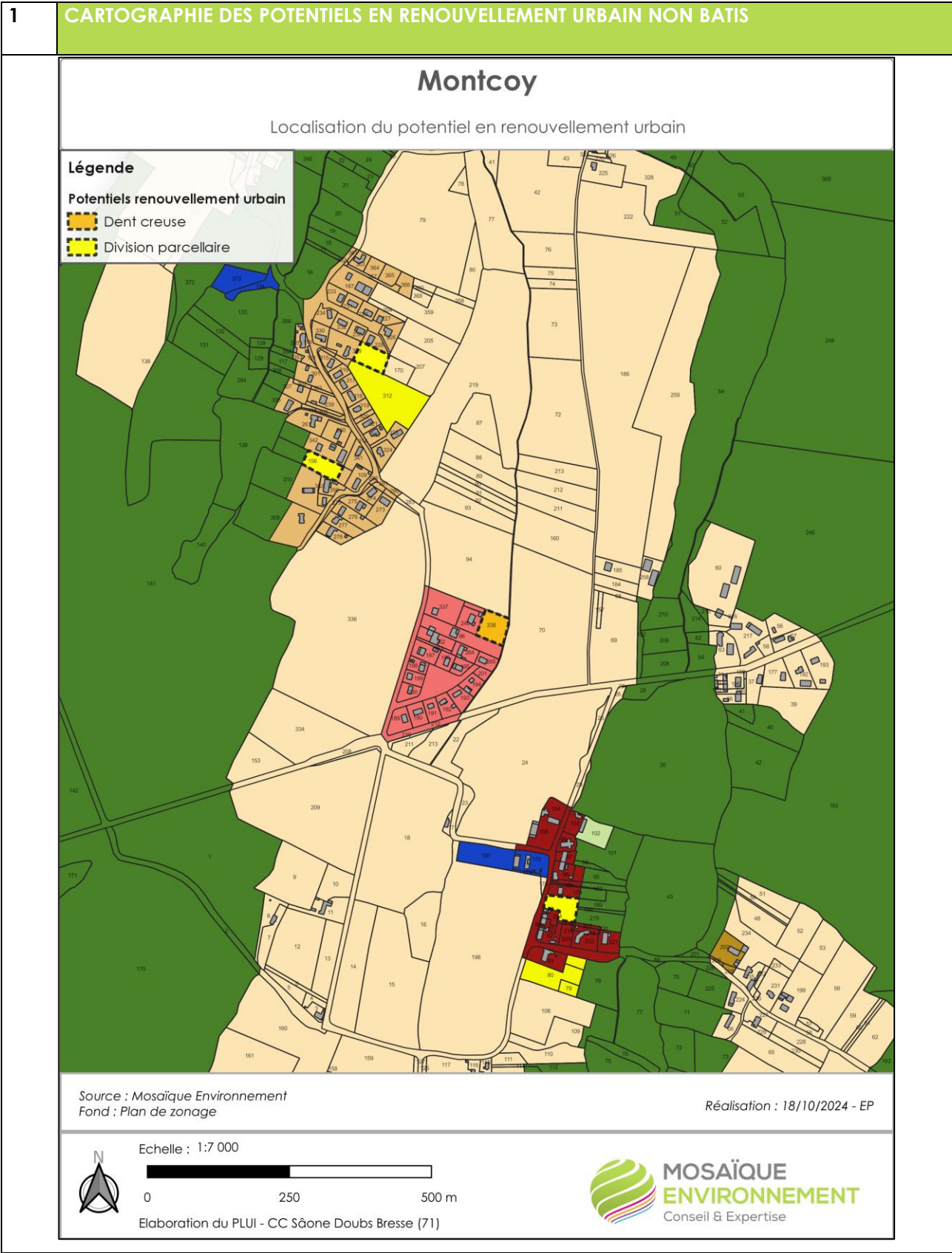
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.85 ha	0.59 ha	1.74 ha	0.87 ha	1.46 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Mont-lès-Seurre, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.46 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **12 logements**.

Pour Mont-lès-Seurre, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

13. COMMUNE DE MONTCOY



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

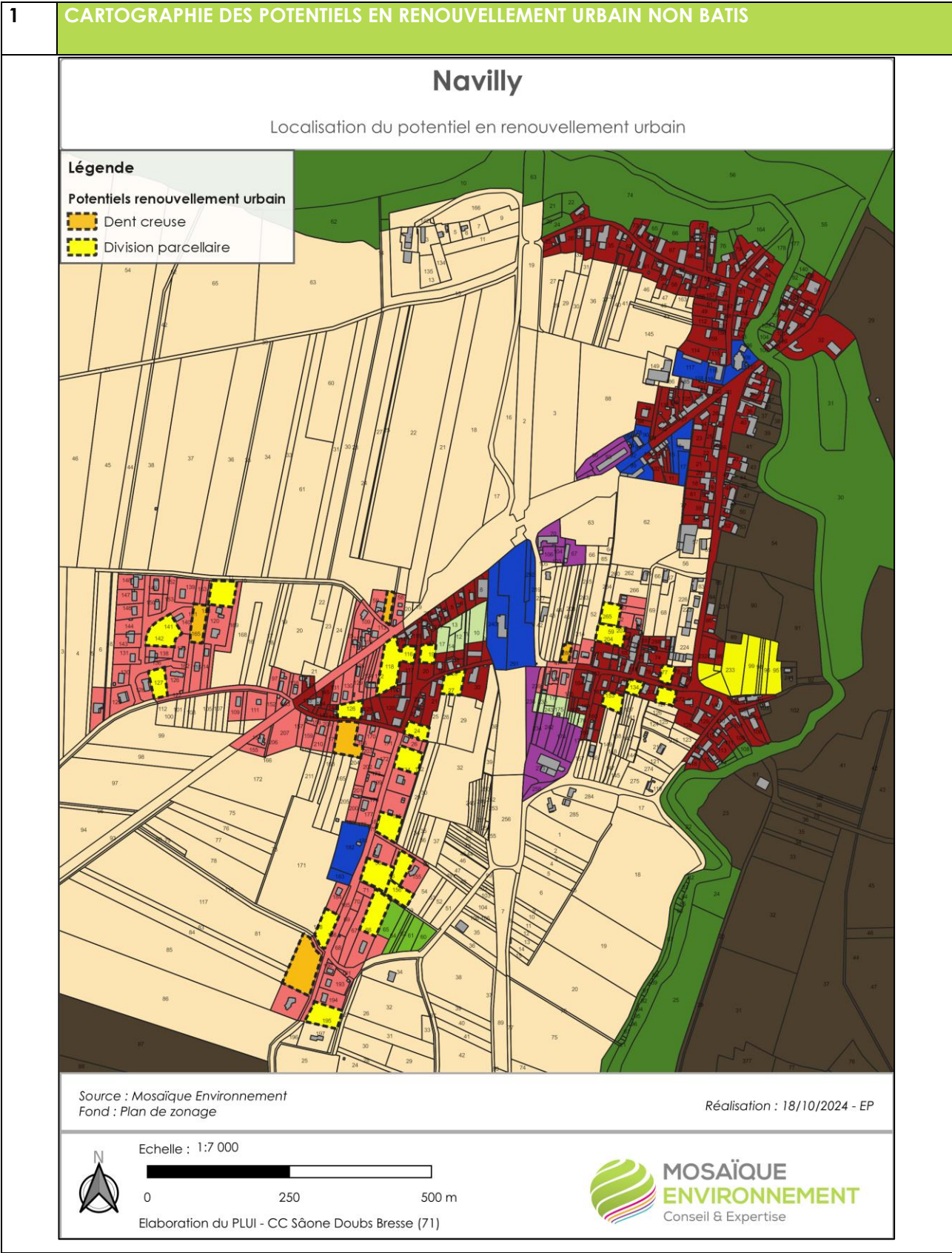
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.23 ha	0.16 ha	0.58 ha	0.29 ha	0.45 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Montcoy, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.45 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **3 logements**.

Pour Montcoy, le **PADD** prévoyait une production globale de **11 logements**. Ainsi, les **8 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 1 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

14. COMMUNE DE NAVILLY



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.98 ha	0.69 ha	3.34 ha	0 ha	0.69 ha

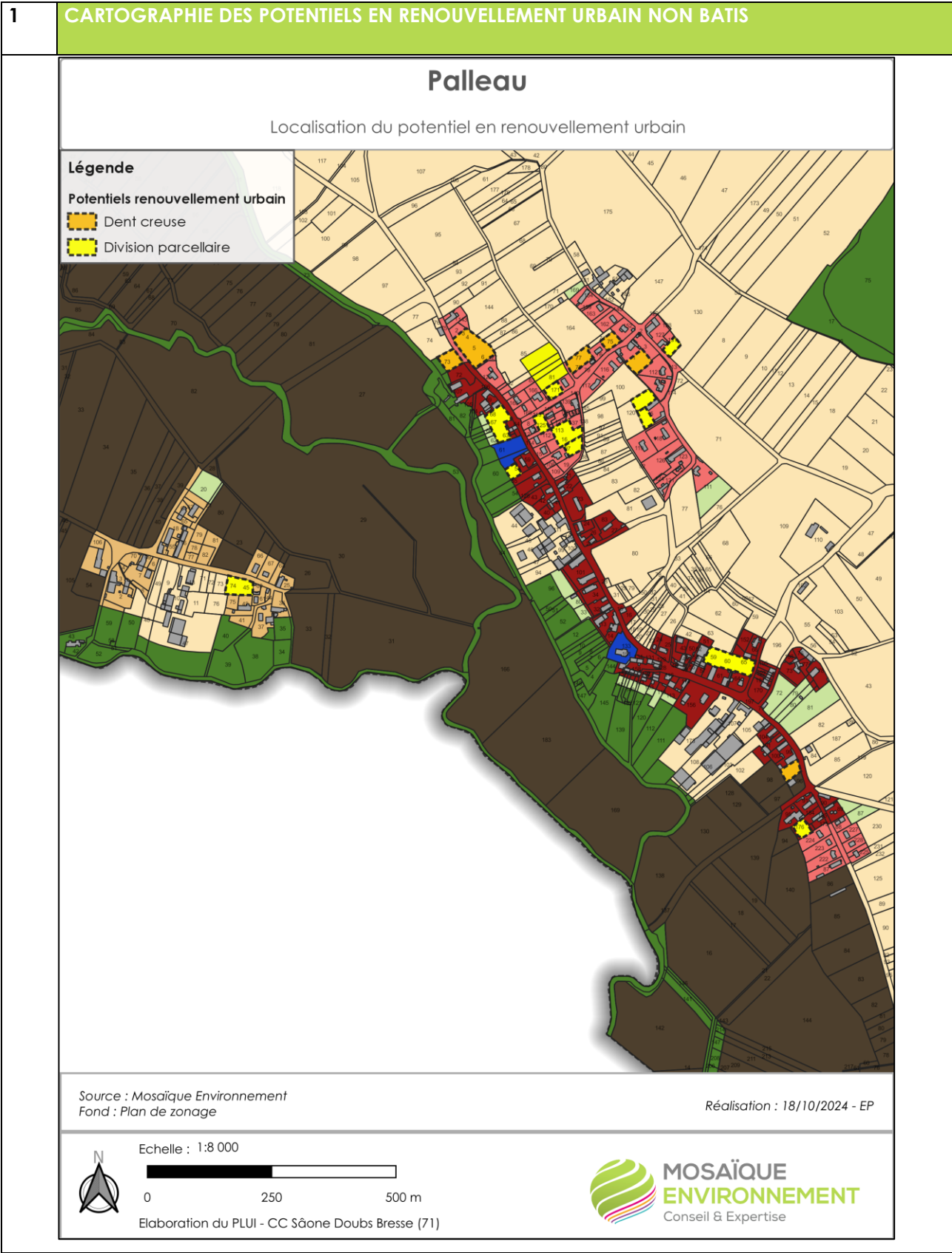
*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Concernant les communes à évolution démographique négative ou très faible, le Coefficient de Rétention pour les Divisions Parcellaires est de 100%.

Dans l'enveloppe urbaine de Loisy, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.69 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **6 logements**.

Pour Navilly, le **PADD** prévoyait une production globale de **15 logements**. Ainsi, les **9 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 1.125 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

15. COMMUNE DE PALLEAU



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

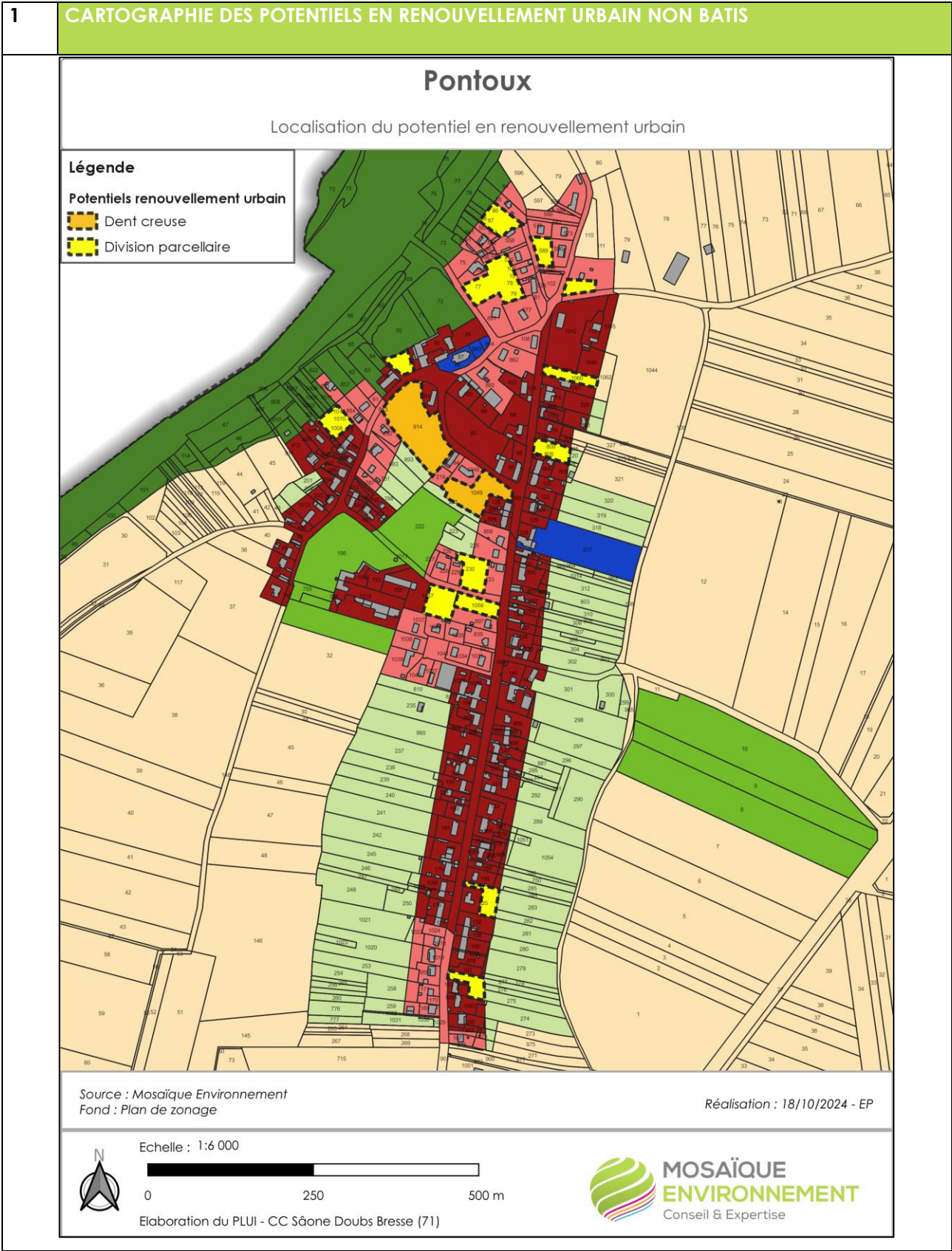
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.95 ha	0.66 ha	2.13 ha	1.06 ha	1.73 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Palteau, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.73 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **14 logements**.

Pour Palteau, le **PADD** prévoyait une production globale de **18 logements**. Ainsi, les **4 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.5 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

16. COMMUNE DE PONTOUX



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

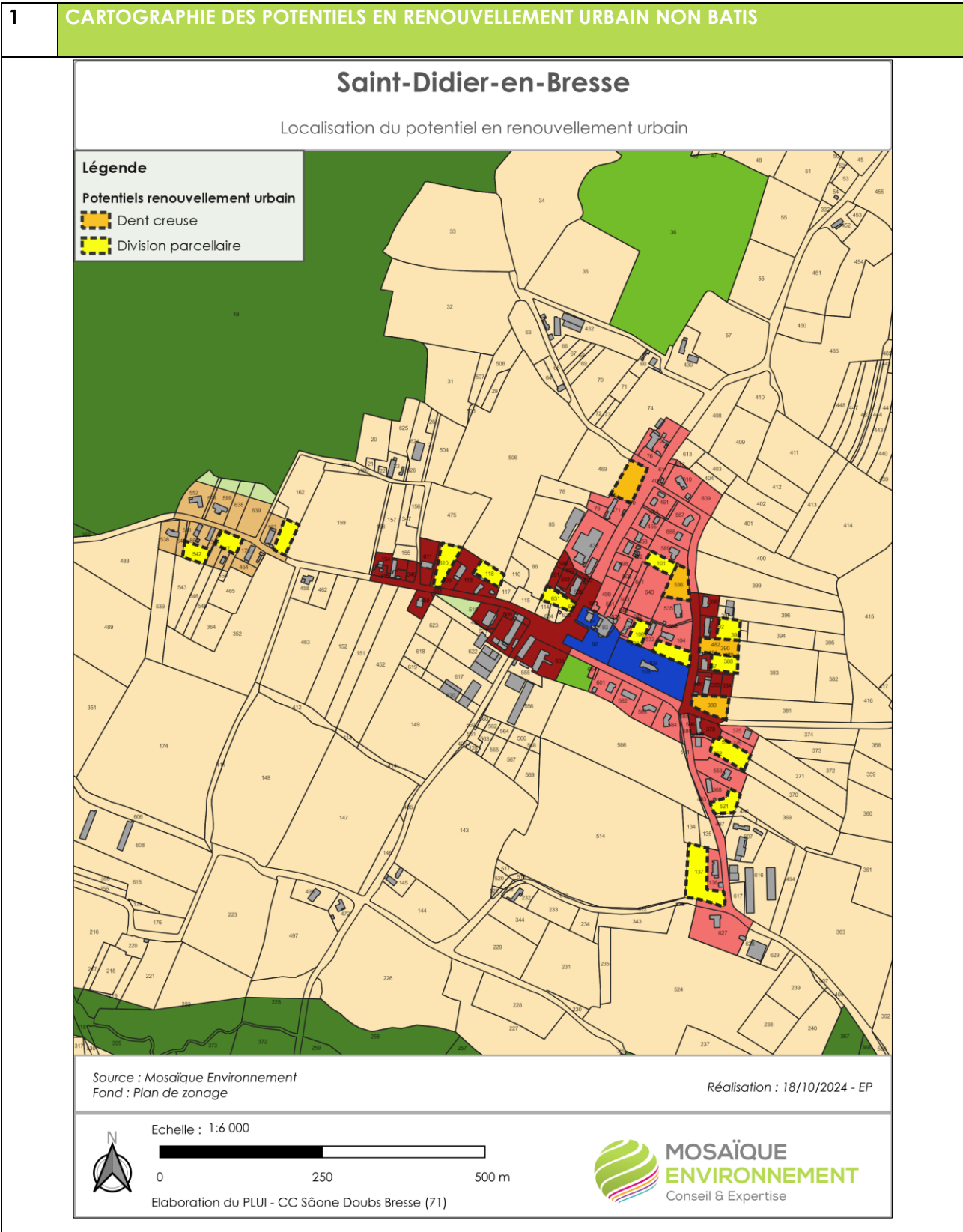
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.11 ha	0.78 ha	2 ha	1 ha	1.78 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Pontoux, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.78 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **14 logements**.

Pour Pontoux, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

17. COMMUNE DE SAINT-DIDIER-EN-BRESSE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

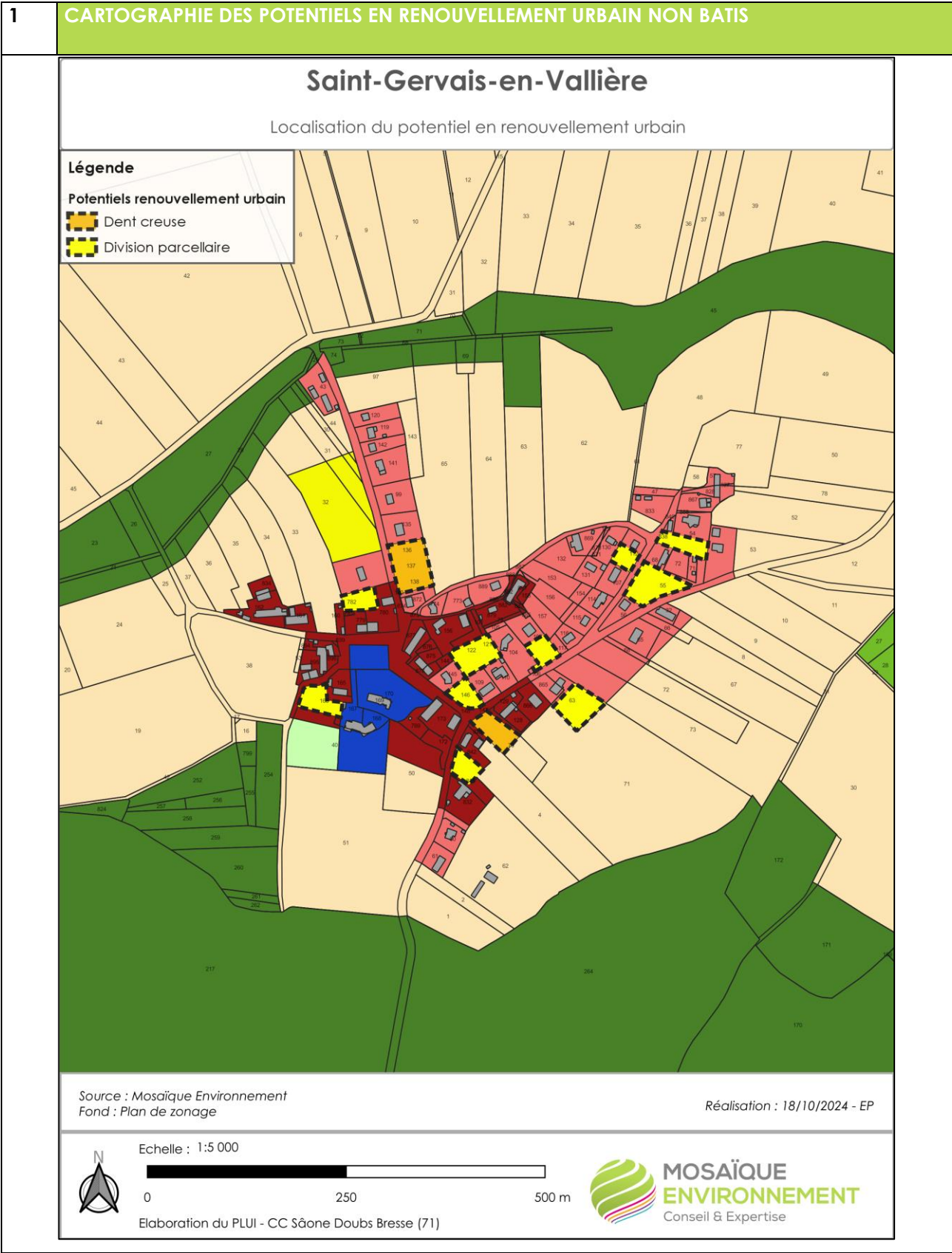
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.33 ha	0.93 ha	1.80 ha	0.90 ha	1.83 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Saint-Didier-en-Bresse, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.83 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **15 logements**.

Pour Saint-Didier-en-Bresse, le **PADD** prévoyait une production globale de **14 logements**. Ici, aucune zone AU ne sera envisagée pour la production d'un seul logement.

18. COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-EN-VALLIERE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

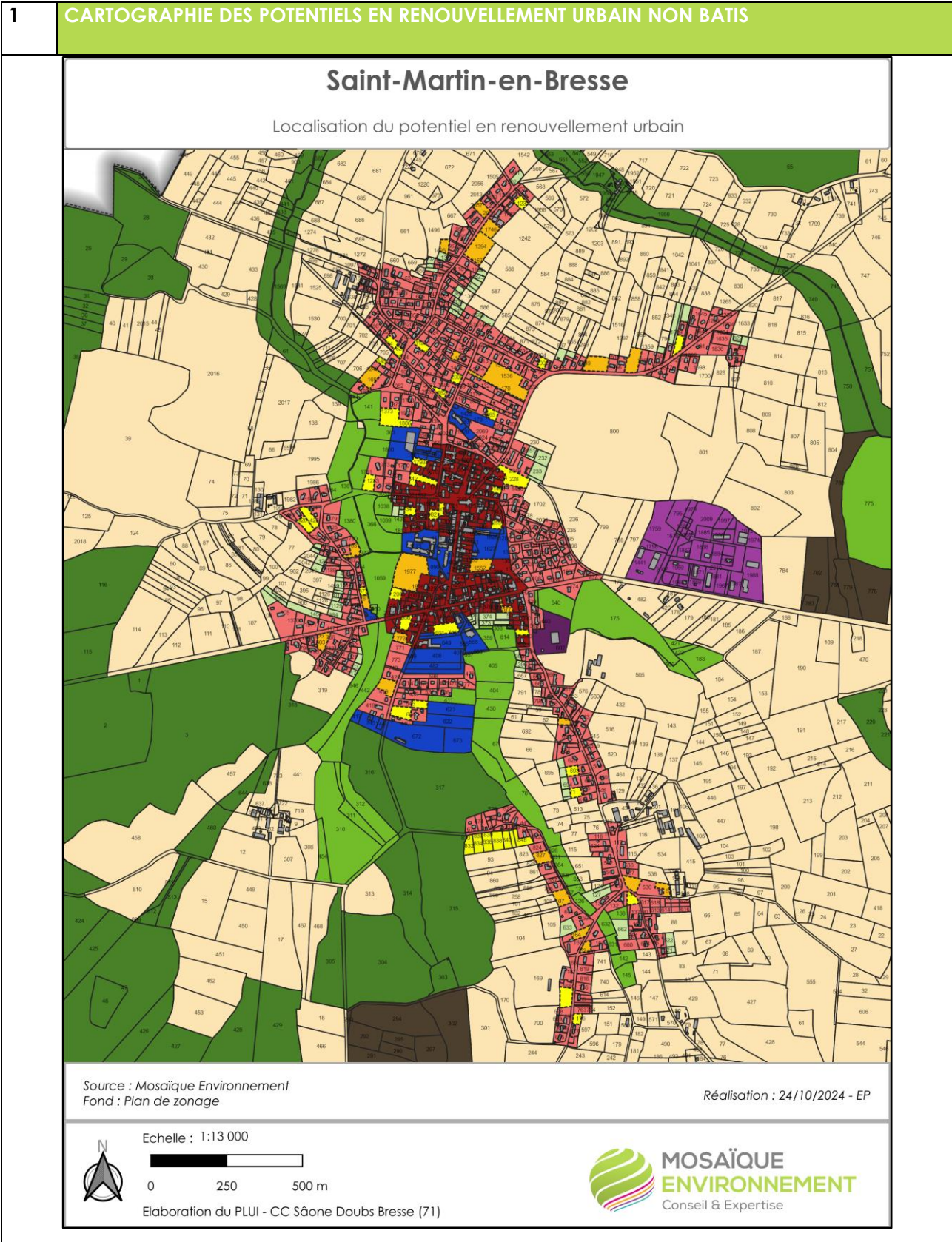
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.43 ha	0.30 ha	1.35 ha	0.68 ha	0.98 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Saint-Gervais-en-Vallière, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.98 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **8 logements**.

Pour Saint-Gervais-en-Vallière, le **PADD** prévoyait une production globale de **15 logements**. Ainsi, les **7 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.875 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

19. COMMUNE DE SAINT-MARTIN-EN-BRESSE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

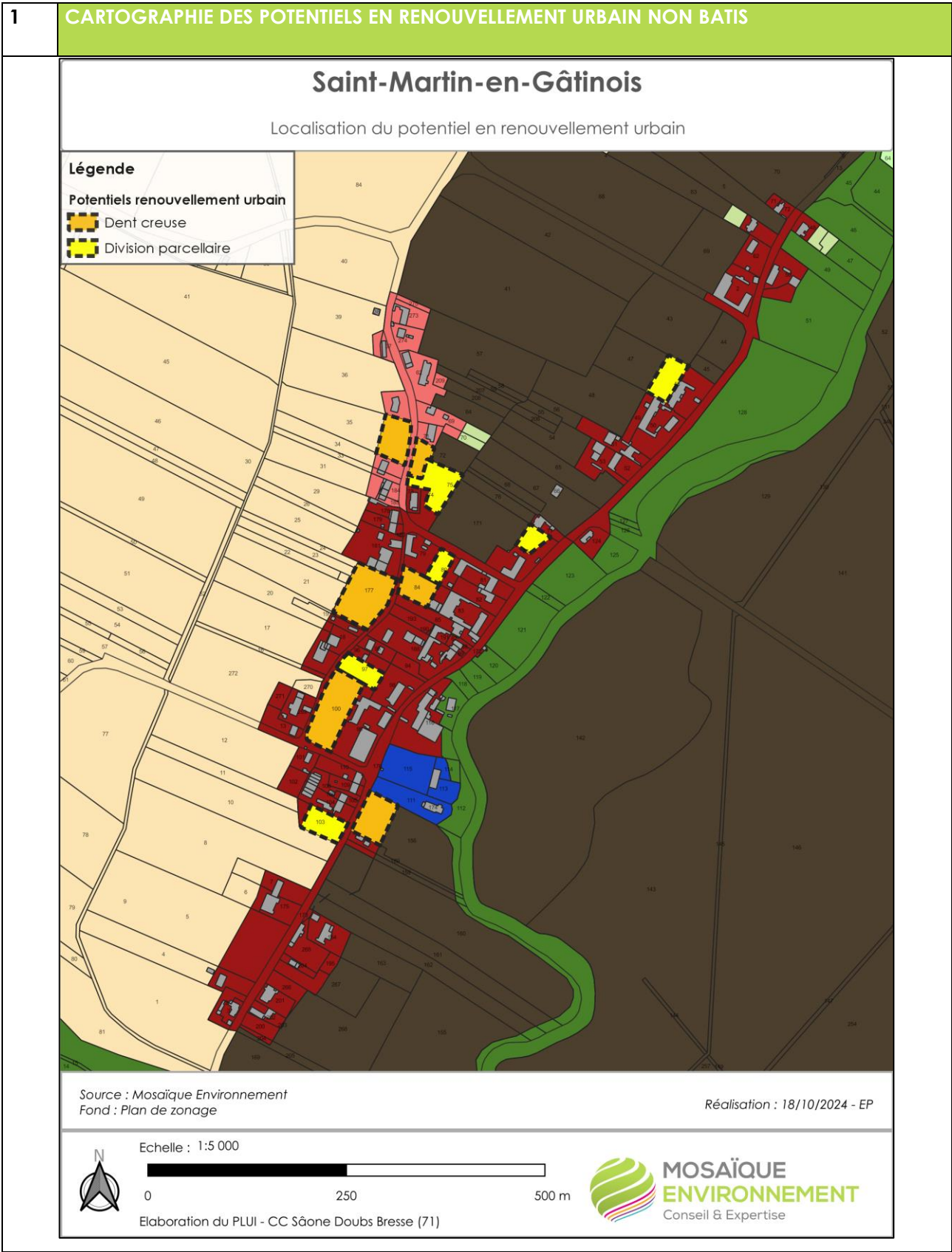
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
6.63 ha	4.64 ha	5.02 ha	2.51 ha	7.15 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Saint-Martin-en-Bresse, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **7.27 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **15 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **107 logements**.

Pour Saint-Martin-en-Bresse, le **PADD** prévoyait une production globale de **134 logements**. Ainsi, les **25 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 1.6 ha**, en lien avec la densité de 15 logts/ha.

20. COMMUNE DE SAINT-MARTIN-EN-GATINOIS



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.42 ha	0.99 ha	0.65 ha	0 ha	99 ha

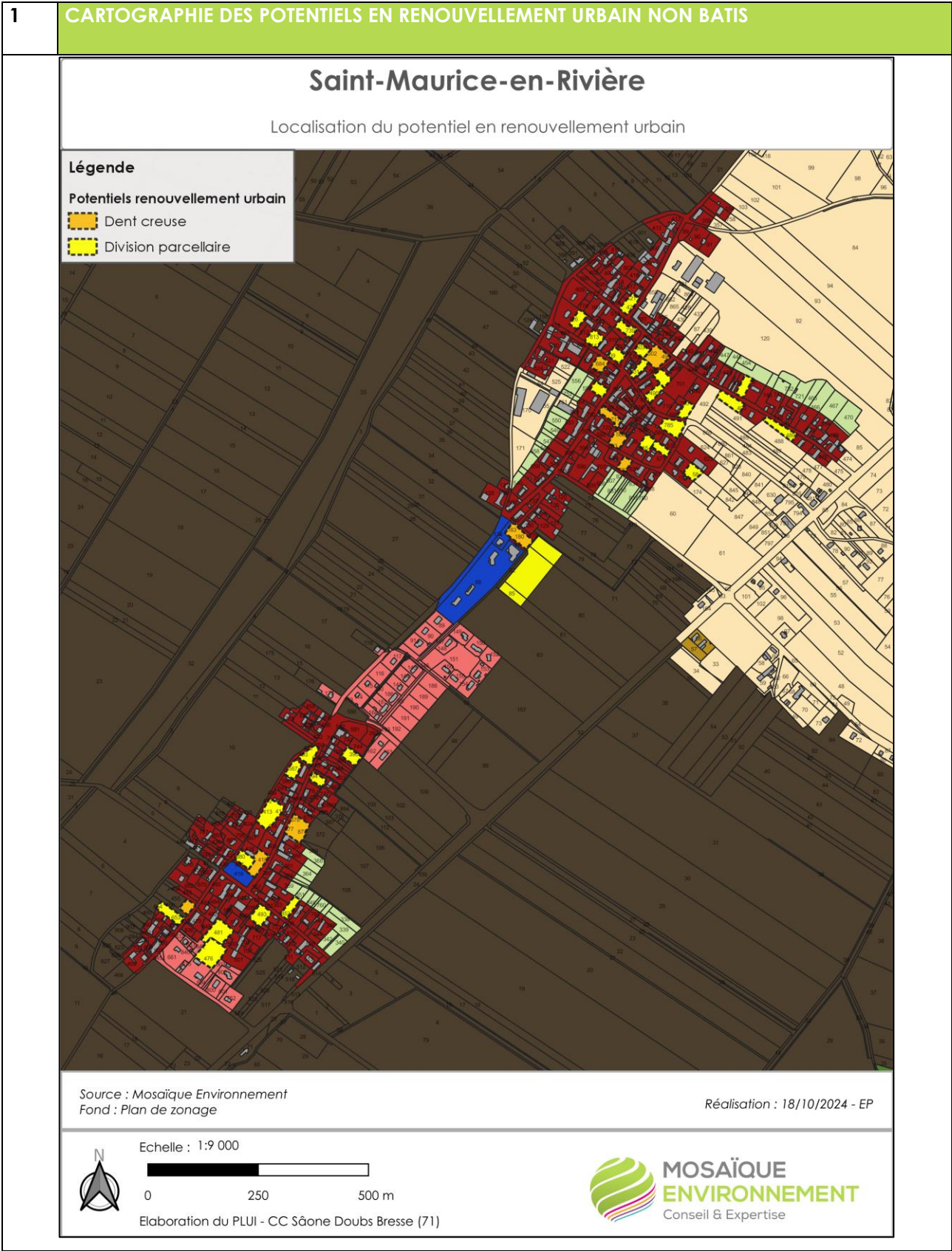
*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Concernant les communes à évolution démographique négative ou très faible, le Coefficient de Rétention pour les Divisions Parcellaires est de 100%.

Dans l'enveloppe urbaine de Saint-Martin-en-Gâtinois, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.99 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **8 logements**.

Pour Saint-Gervais-en-Vallière, le **PADD** prévoyait une production globale de **5 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

21. COMMUNE DE SAINT-MAURICE-EN-RIVIERE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

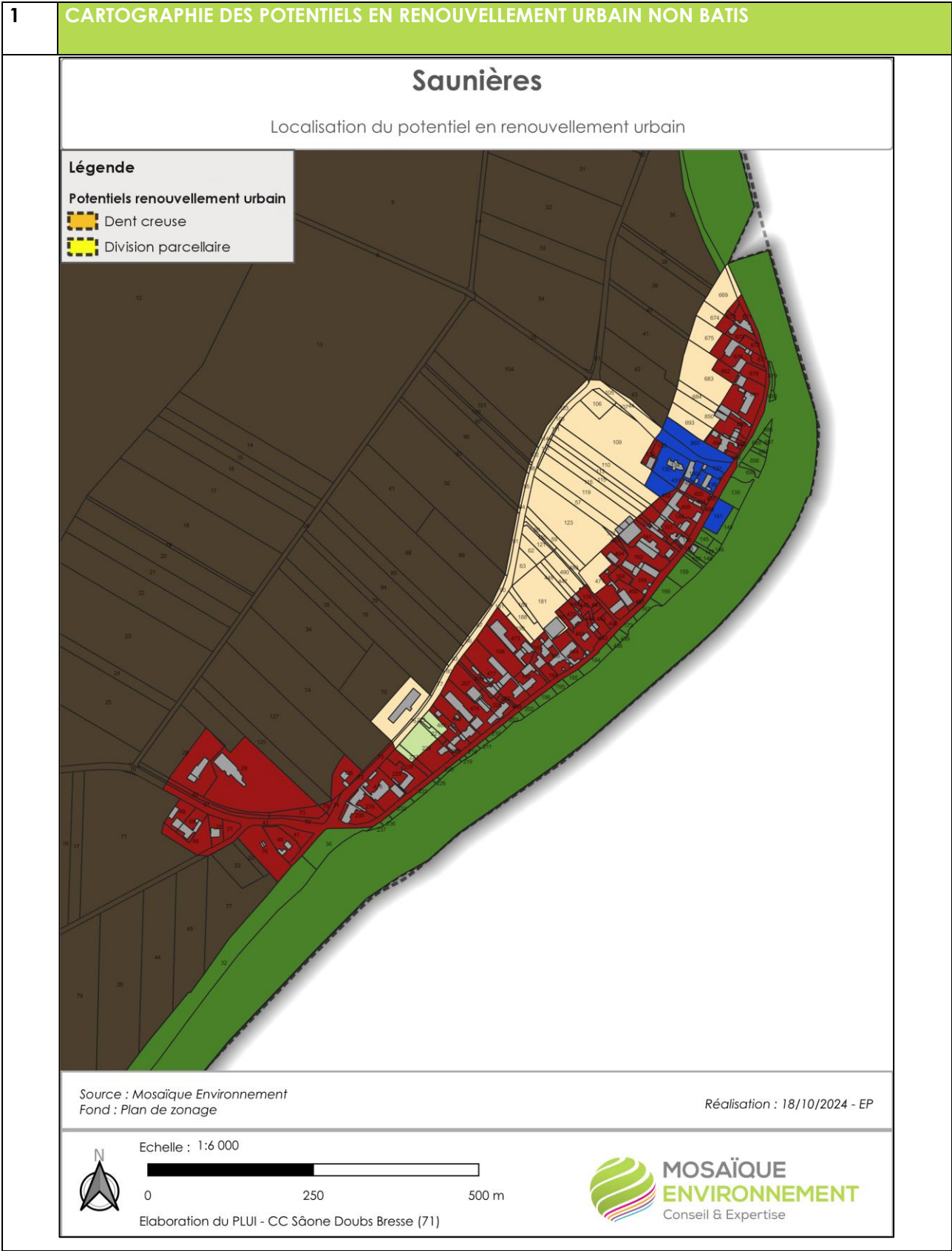
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.12 ha	0.78 ha	3.27 ha	1.64 ha	2.42 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Saint-Maurice-en-Rivière, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **2.42 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **19 logements**.

Pour Saint-Martin-en-Rivière, le **PADD** prévoyait une production globale de **27 logements**. Ainsi, les **8 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 1 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.

22. COMMUNE DE SAUNIÈRES



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

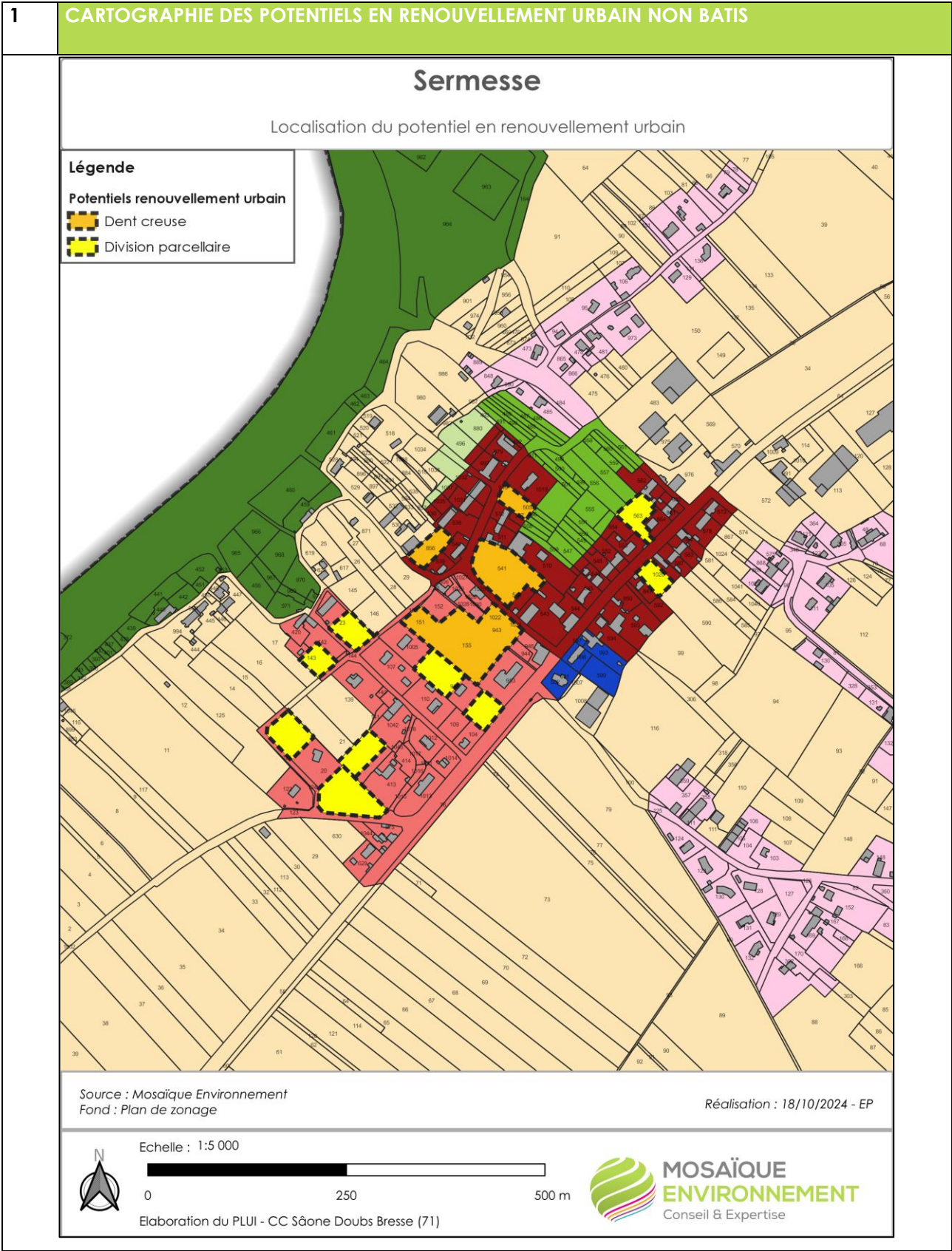
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0 ha	0 ha	1.56 ha	0 ha	0 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Saunières, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **0 logements**.

Pour Saunières, le **PADD** prévoyait une **production d'aucun logement** au vu des contraintes environnementales de la commune.

23. COMMUNE DE SERMESSE



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

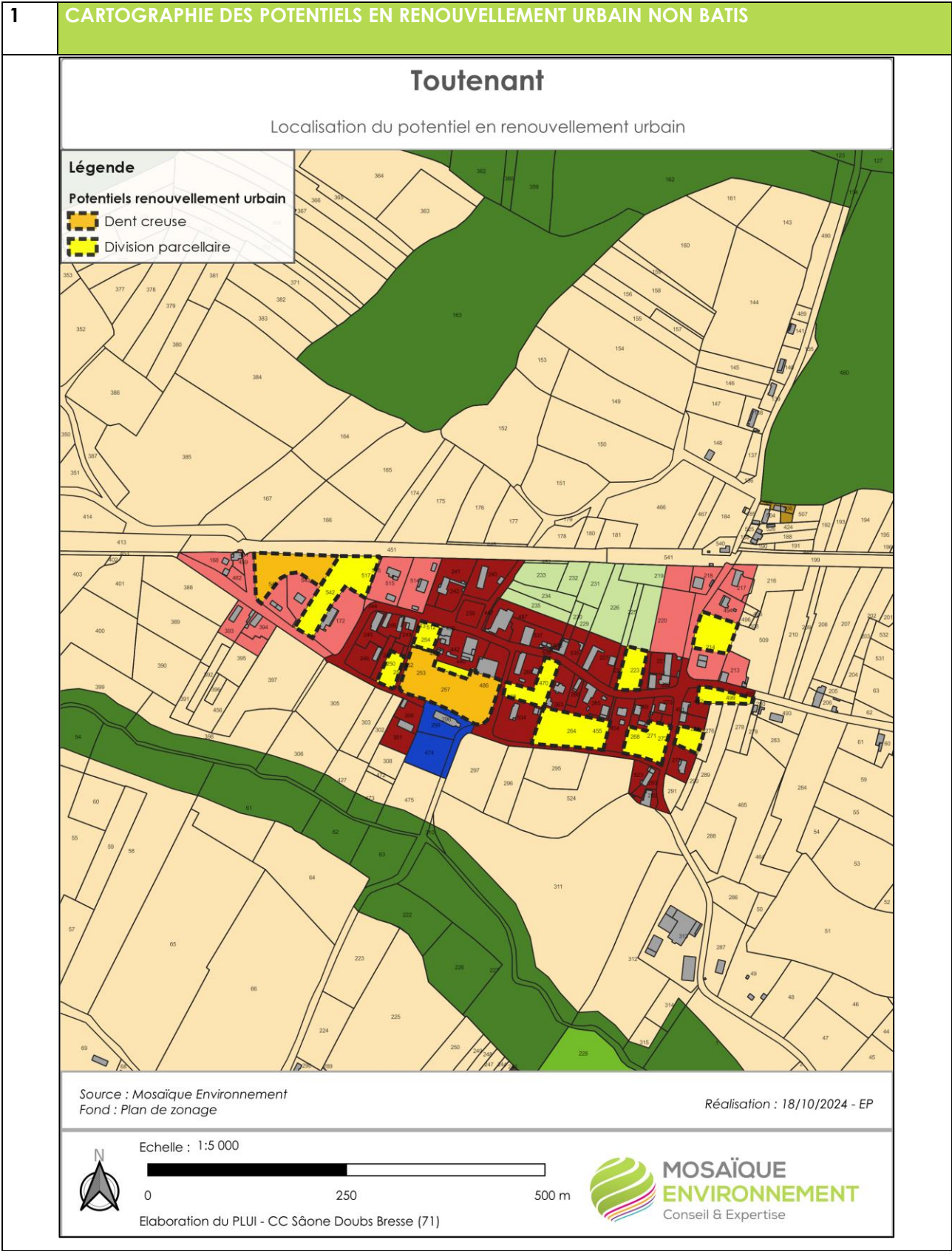
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
1.44 ha	1.01 ha	1.54 ha	0.77 ha	1.78 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Sermesse, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.78 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **14 logements**.

Pour Sermesse, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

24. COMMUNE DE TOUTENANT



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

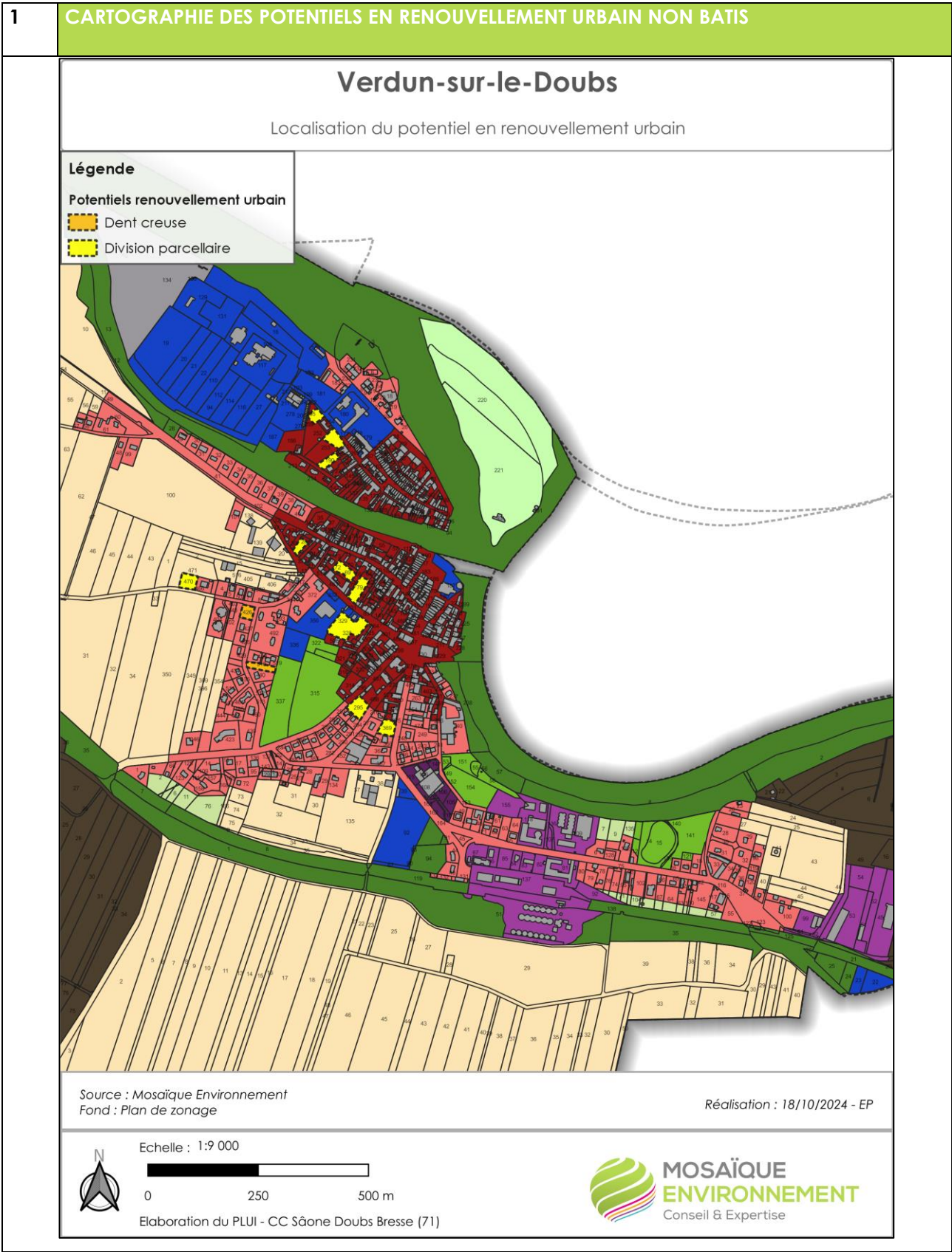
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.99 ha	0.69 ha	1.89 ha	0.95 ha	1.64 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Savigny sur Seille, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.64 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **13 logements**.

Pour Toutenant, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

25. COMMUNE DE VERDUN-SUR-LE-DOUBS



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

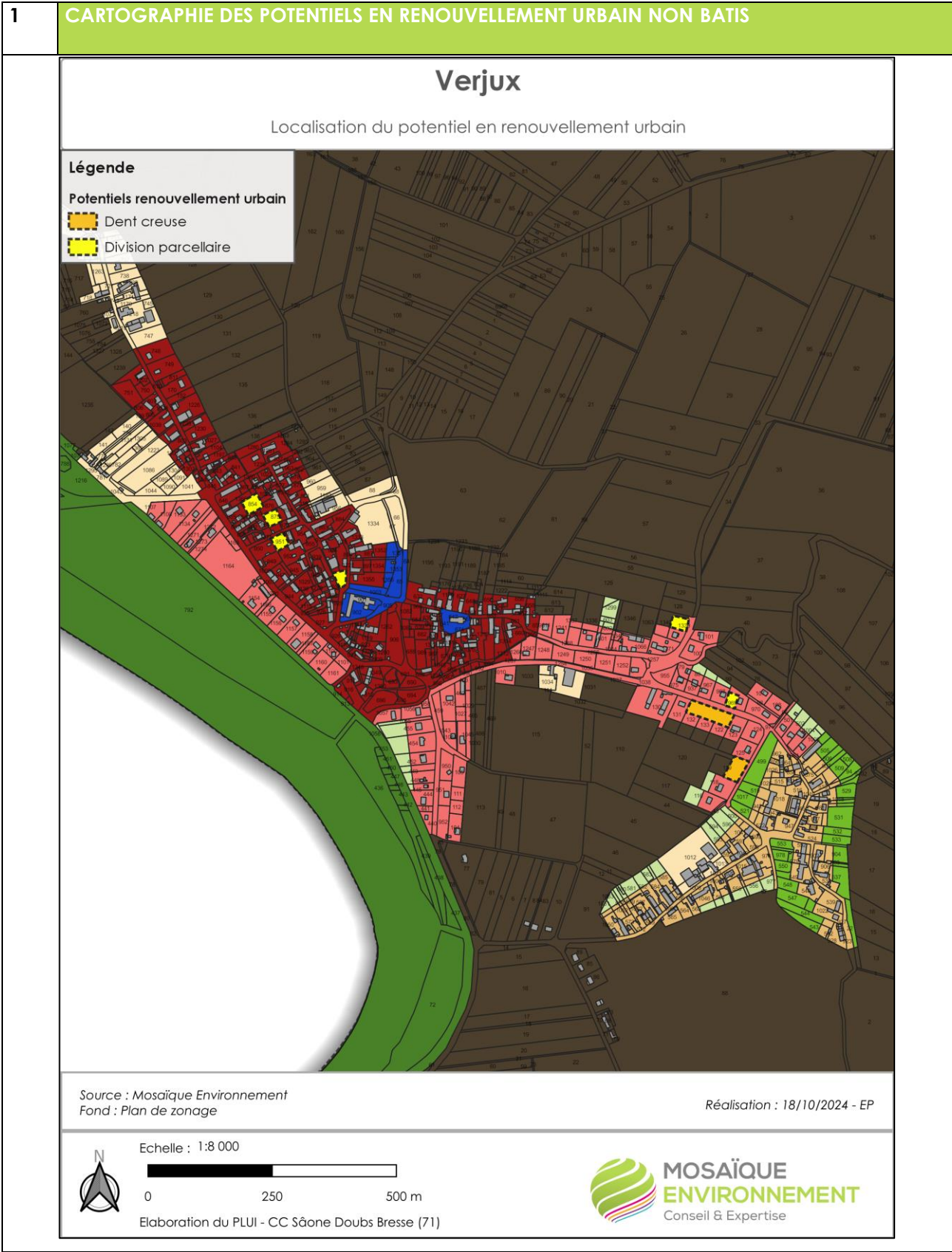
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.17 ha	0.12 ha	1.43 ha	0.72 ha	0.84 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Verdun-sur-le-Doubs, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.84 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **15 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **13 logements**.

Pour Verdun-sur-le-Doubs, le **PADD** prévoyait une production globale de **12 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue car le potentiel repéré permet la production du nombre de logements prévue.

26. COMMUNE DE VERJUX



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

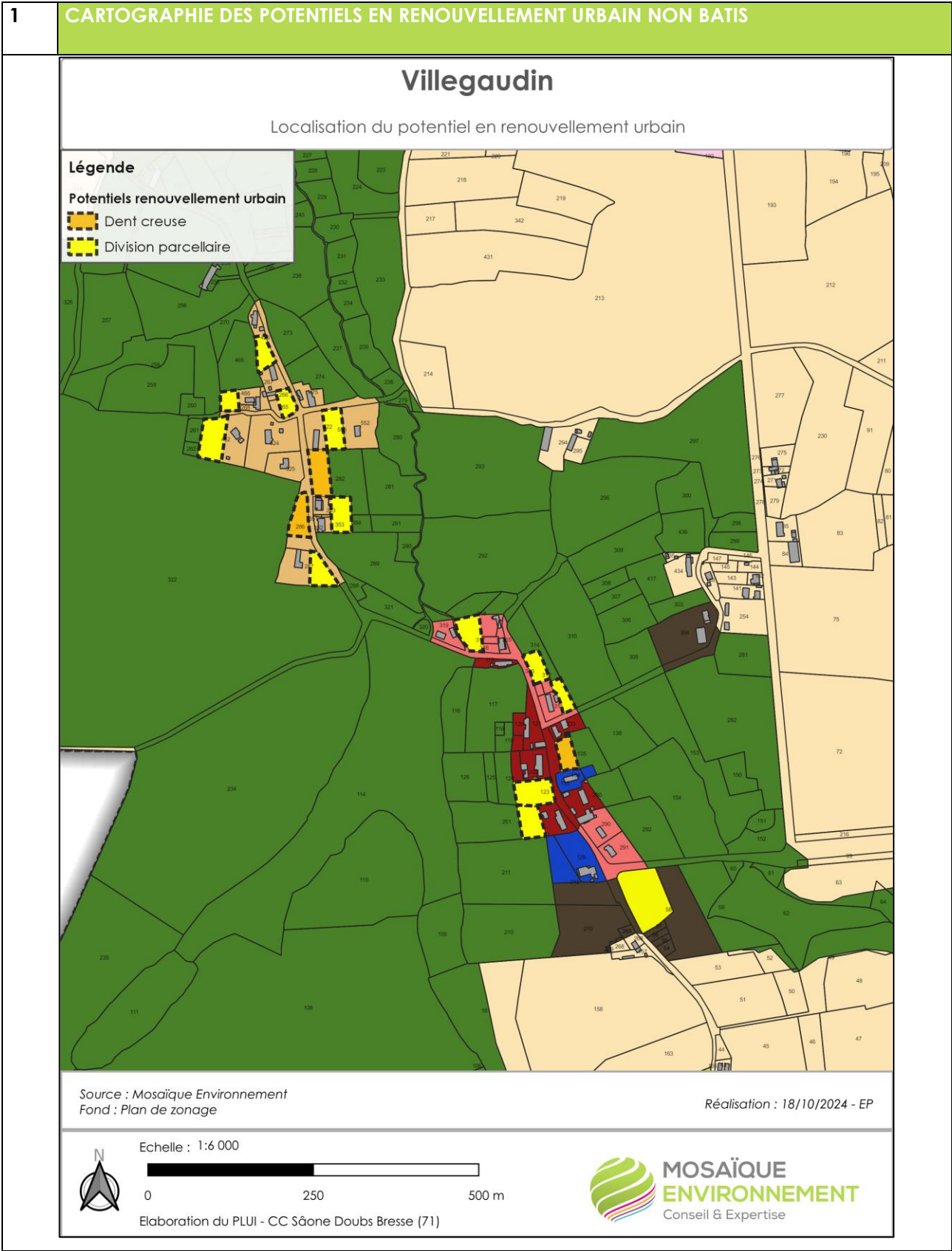
Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.39 ha	0.27 ha	0.47 ha	0 ha	0.27 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Verjux, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **0.27 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **2 logements**.

Pour Verjux, le **PADD** prévoyait une production globale de **4 logements**. Ainsi, **aucune zone en extension de l'enveloppe urbaine** ne sera prévue pour la réalisation de 2 logements au vu des contraintes environnementales de la commune.

27. COMMUNE DE VILLEGAUDIN



2

TABLEAU RECAPITULATIF DU POTENTIEL

Dents creuses	Dents creuses avec CRF* (30%)	Divisions parcellaires	Divisions parcellaires avec CRF* (50%)	TOTAL (Avec CRF*)
0.48 ha	0.34 ha	1.73 ha	0.87 ha	1.20 ha

*CRF = Coefficient de Rétention Foncière

Dans l'enveloppe urbaine de Villegaudin, nous avons soulevé un potentiel surfacique de **1.20 ha** (dents creuses et divisions parcellaires confondues). En lien avec une densité en renouvellement de **8 logts/ha**, nous pouvons retrouver une production de l'ordre de **10 logements**.

Pour Villegaudin, le **PADD** prévoyait une production globale de **14 logements**. Ainsi, les **4 logements** restants seront à produire dans le cadre d'une **extension** de l'enveloppe urbaine **sur une surface théorique de 0.5 ha**, en lien avec la densité de 8 logts/ha.